



PÊCHEURS ANGÉRIENS

CONCOURS FEEDER

Dimanche 12 Mai 2024

Plan d'eau de Saint-Jean-d'Angély

ORGANISÉ PAR L'AAPPMA LES PÊCHEURS ANGÉRIENS
PAR ÉQUIPE DE 2 PÊCHEURS

Classement en 3 secteurs

Possibilité de sandwiches à la plancha : saucisses, merguez, ventrèches...
à commander à l'inscription le matin du concours.

DURÉE : 6 heures de pêche

Matin : Amorçage : 8 h 50

Début du concours : 9 h 00 - 12 h 00

Pause de 12 h 00 à 14 h 00

Après-midi : 14 h 00 - 17 h 00

RENDEZ-VOUS : Plan d'eau de St-Jean-d'Angély à 7 heures.

RÉGLEMENT : Pêche feeder ou quiver.

Au poids uniquement. Poissons pesés vivants sur la place des pêcheurs.

Esches : 1 litre (fouillis interdit) - Vers de vase interdit.

Amorce : 12 litres maximum - 10 minutes d'amorçage à la cage sans hameçon.

Pas d'amorçage à la main.

ENGAGEMENTS : 30 € par équipe - 20 € cadets moins de 18 ans

CONCOURS LIMITÉ A 27 EQUIPES (Plan d'eau et Boutonne par 3 secteurs)

Inscription obligatoire avant le mardi 7 mai 2024 à :

Discount Pêche Chasse

190 rue France III

17400 St Jean d'Angély - Tel : 05.46.32.23.47

Ou par mail : pecheursangeriens@peche17.org

Ou auprès de Patrice GIRAUD 06 77 20 20 75 ou 05 46 32 37 21.

Récompenses : REDISTRIBUTION INTÉGRALE DES ENGAGEMENTS + Lots.
Coupes aux trois premières équipes.

En cas d'orage, les organisateurs se réservent le droit d'interrompre le concours.